DISCOURS DES VOEUX MAIRE

ALLOCUTION DU VENDREDI 10 JANVIER

Discours de Christian BASSO, Premier Adjoint, à l'occasion des Vœux de fin d'année 2020

Mesdames, Messieurs, Chers Lexéennes, et Lexéens.

Avant de démarrer cette traditionnelle cérémonie des vœux, je veux vous remercier tous sincèrement, collègues, élus des différentes collectivités territoriales, associations, commerçants, industriels d'être présents ce soir.

Léonard de Vinci disait « il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années ».

Et notre cérémonie des vœux en est un exemple, et oui déjà une année de passée.

La cérémonie des vœux est, pour nous élus municipaux, un moment important de la vie de notre commune. C'est un moment de rencontres, d'échanges, c'est aussi l'occasion d'oublier un instant les soucis et les aléas de la vie.

Mais, cette année, ces vœux sont particuliers. En effet, 2020 est une année de transition et notamment pour nous tous, chers collègues élus, c'est la fin de notre mandat que les populations nous ont confié en 2014.

2020 sera ma 31° année en tant que 1° adjoint, je pense que ce n'est pas une récompense que le Maire, toi Gérard, m'a donnée, mais tu m'as fait confiance, on s'est fait mutuellement confiance pendant toute cette longue période, pour avancer, porter des projets tournés vers l'avenir, vers l'intérêt général, défendre notre commune et développer notre belle et petite commune de Lexy, en se rappelant toujours que la population nous a donné quitus à notre liste « Défense des intérêts communaux ». Pour certains, cela représente peut être une éternité, pour d'autres, j'espère assez nombreux, une période supportable durant laquelle nous avons pu travailler et faire avancer notre village dans ce 21° siècle.

Et maintenant, je me retourne vers toi, Gérard, au nom de la municipalité, des élus, des membres du personnel communal et de la population lexéenne, je te souhaite, ainsi qu'à ton épouse et à tes proches, une parfaite santé et nos meilleurs vœux de bonheur. Que 2020 soit favorable à toutes tes tentatives et te permette de gagner les défis qui t'appellent. Sache que toute l'équipe municipale que je représente continue et continuera à te soutenir et à t'épauler dans cette lourde tâche.

Et c'est toujours avec un grand plaisir que je vous souhaite, à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2020. Que vous souhaiter de mieux, la santé, la réussite et la prospérité. Ces souhaits vont à chacun d'entre vous ici présents, ainsi qu'à toute la population lexéenne, avec une pensée à ceux qui ont connu des moments difficiles en 2019, qui souffrent de maladie, de solitude et d'isolement. Jean d'Ormesson disait :

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout le monde ».

En transposant cette phrase à la vie municipale, beaucoup pensent qu'il ne se passe presque rien dans notre commune. En revanche, je peux vous affirmer que, pour assurer le fonctionnement de notre commune, l'activité journalière est intense pour les élus et surtout pour notre personnel communal, qu'il soit du domaine technique ou administratif, que je remercie ici vivement pour tout le travail fourni toute l'année.

Sans être exhaustif, car ce serait trop long, mais vous avez été informés tout au long de l'année 2019 au travers des bulletins « Lexy, notre ville » de l'évolution de notre commune. Mais je vais vous tracer quelques réalisations et informations.

Pour l'environnement :

Cette année, nous avons organisé pour la première fois par nos agents municipaux, un ramassage des sapins, cela a été un

véritable succès. Nous allons réaliser un broyage et les copeaux mélangés à d'autres seront déposés aux pieds des plantes et arbres, moyen simple, rapide et peu onéreux d'éviter la repousse des mauvaises herbes et la multiplication des arrosages.

Concernant l'éclairage public, nos agents et non une entreprise ont monté des ampoules leds sur les lampadaires de la rue de Longwy, de la sortie de Lexy jusqu'au rond-point du Leclerc, pour tester le matériel. Si cela est positif, nous continuerons dans cette voie.

Je tiens à rappeler que l'utilisation des pesticides dans les espaces publics est interdite depuis le 1er janvier 2017 et pour les particuliers donc dans les jardins, balcons, terrasses depuis 1er janvier 2019. Depuis avant cette date, la ville de Lexy n'utilise plus de pesticides, mais progressivement la végétation reprend ses droits et s'installe très vite, en particulier sur les trottoirs. L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de l'environnement urbain. Notre perception doit évoluer, cela ne veut pas dire qu'on doit laisser tout faire. Notre personnel communal essaie avec ses propres moyens d'intervenir mais chaque habitant est un acteur de l'image de notre ville et doit intervenir pour arracher cette herbe sur son trottoir.

Au niveau du cadre de vie, tous les sondages montrent que les actions d'amélioration du cadre de vie des habitants constituent un élément fort d'attractivité. Agir sur le cadre de vie des habitants, c'est encourager la venue de nouveaux résidents.

La propreté du village, son fleurissement devraient être les préoccupations de chacun. Je tiens de nouveau à féliciter tous les Lexénnes, Lexéens qui assurent l'embellissement de leur maison, balcon chaque année.

Education:

En 2019, nous avons continué la modernisation du numérique dans notre école Jean Macé, nous avons remis aux normes toute l'électricité du Studal 1 et nous y avons installé 2 TBI. Maintenant toutes les 10 classes sont dotées d'un portable. Pour 2020, la nouvelle équipe devra continuer dans cette voie pour le Studal 2 et après ces travaux toutes les 10 classes seront équipées du numérique.

Au niveau de l'activité périscolaire, celle-ci est très soutenue pour la pause méridienne avec en moyenne 120 à 130 enfants qui déjeunent soit au collège soit au foyer municipal car le collège ne pouvait plus accepter nos enfants par manque de place, du fait qu'euxmêmes sont en nette augmentation d'élèves. Pour la garderie du soir, nous oscillons entre 40 et 50 enfants ce qui engendre une gestion rigoureuse du personnel et je tiens à féliciter tout le personnel du périscolaire ainsi que Stéphanie Buard qui gère l'ensemble.

Sécurité:

Sur ce thème, il convient d'être raisonnable, Lexy n'est pas le Bronx, mais il existe des incivilités qui ne sont pas supportables, des dégradations stupides et des comportements détestables comme dans d'autres communes, on déplore un individualisme dérangeant. Un chien qui divague, des voitures qui stationnent sur des endroits interdits, des voitures ventouses (rappel : une voiture qui stationne continuellement plus de 8 jours au même endroit est en infraction), stop, feu tricolore, traversée de passage piétons.

Pour essayer de réduire ces incivilités, la commune de lexy s'est dotée d'un agent ASVP (agent de surveillance de la voie publique) qui sera bientôt muni de l'appareil pour verbaliser les simples infractions.

Illiwap, cette application que notre commune a mise à la disposition des habitants depuis septembre 2019, lui permet de communiquer en temps réel avec tous les administrés en quelques minutes. Près de 450 personnes ont téléchargé cette application.



Population:

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'INSEE indique que nous sommes 3791 habitants. Comme les statistiques de l'Etat sont toujours en décalage, cette population est celle de 2017; nous pouvons dire que nous sommes environ 4000 habitants aujourd'hui au vu du nombre de

logements nouveaux qui ont été attribués ou qui vont être attribués.

Par rapport à 2019, nous avons enregistré une augmentation de 119 habitants soit +3.25%. Par rapport au début de notre mandat en 2014, cette augmentation est de 537 habitants soit 16.5%, ce qui est exceptionnel et démontre que notre belle commune et son cadre de vie attirent de nombreuses personnes, promoteurs, artisans, commerçants.

Les travaux:

Je ne ferai pas la liste des travaux réalisés en 2019 mais les plus importants :

- Nous avons finalisé la remise en état de l'extérieur de notre château d'eau après que l'intérieur ait été réalisé il y a 2 ans. Cette opération un peu spectaculaire car réalisée par une équipe de voltigeurs, procédé qui a permis de réduire la dépense par rapport à un échafaudage classique.
- Une création de trottoirs à la sortie de la rue Edith Piaf ainsi que la rue de la Carrière qui sécurisent le déplacement à l'entrée de Lexy ou vers la zone commerciale de Leclerc.
- Le plus important, la réfection complète de la rue des Acacias qui a permis de remettre à neuf notre réseau d'eau dans cette rue, enfouissement de tous les câbles EDF et télécoms.

Et pour terminer l'eau:

A compter du 1^{er} janvier 2020, Lexy n'a plus la compétence de l'eau, celle-ci ayant été transférée à la CAL.

C'est un cadeau que nous faisons au Président Mr Ariès car nous avons investi depuis une trentaine d'années pour que nos administrés aient un tarif bas, je dirai même très bas.

Comme vous l'avez peut être lu dans le Républicain Lorrain, le prix de l'eau pour toutes les communes de la CAL n'augmentera pas en 2020.

Mais attention, cette année est une année électorale, attendez-vous, Lexéennes, Lexéens pour les années suivantes, à une augmentation non négligeable, je dirai un doublement et peut-être plus du prix du mètre cube d'eau. Je prends les paris et je vous donne rendez-vous dans 3 ans pour constater le résultat.

Cequimefait dire ces propos, c'est l'état de certains réseaux dans les communes environnantes et les nombreux branchements au plomb avec un total d'environ 600 pour 8 communes à 2500€ par branchement.

Le risque de saturnisme par l'eau reste faible mais par mesure de prévention, même si aucune loi n'y oblige, sauf à respecter la teneur en plomb, même si la CAL s'accorde un report, cela ne doit pas vous empêcher d'envisager Mr le Président les travaux à court terme. Il est impossible de travailler avec le président de la CAL, Mr Ariès, il ne fait confiance à aucune personne, même avec ses propres collaborateurs, et ne parlons pas de la commune de Lexy.

En voici encore un exemple :

Comme la Loi l'y oblige, lorsqu'une compétence est transférée, les emprunts concernant cette compétence doivent être transférés.

Nous lui avons transmis une copie du courrier envoyé aux banques pour leur signaler que les emprunts doivent être transférés au 1^{er} janvier 2020 à la CAL.

Mais la confiance n'est toujours pas là, OUI LA CONFIANCE,

Il veut gérer, vérifier tout lui-même comme le seigneur, il a écrit aux banques, j'en ai la preuve par ce courrier daté du 24 décembre 2019 pour avoir toutes les informations sur nos emprunts, je cite « je n'ai pas été en mesure de vérifier si ces contrats sont rattachés à des investissements liés à l'eau ». Ces informations, il les possédait déjà, car nous lui avons remis en main propre les documents budgétaires des dernières années où il est indiqué toutes ces informations concernant ces emprunts, n° de prêts, le montant, la durée, le montant des annuités, etc....

Il veut vérifier la véracité de ces emprunts, sachant que ceux-ci ont été validés par les différentes délibérations du conseil municipal de Lexy, passées au contrôle de légalité à la préfecture de Nancy, les différentes annuités payées par la Direction générale des Finances Publiques.

Il met donc en doute tous ces services de l'Etat et que Lexy serait hors la loi avec ces emprunts.

Comment voulez-vous travailler avec cette personne, IMPOSSIBLE, OUI IMPOSSIBLE.

Mr Ariès, sans confiance, on ne peut pas envisager l'avenir et chercher à bâtir un projet qui se développe dans le temps. Comme l'explique un bon nombre de travaux en sciences sociales, c'est la confiance qui rend possible le développement de la socialité et le fonctionnement de la démocratie.



Je vais clore ce chapitre sur l'intercommunalité en émettant un vœu qui me semble à mon avis réalisable,

« Mr le Président, Mr Ariès, instaurer la confiance, oui la confiance »

Je voudrais, cette année, mettre en avant le tissu associatif de notre commune, et souligner si besoin toute son importance dans notre vie communale.

Nous comptons de nombreuses associations et leurs activités qui animent notre village tout au long de l'année, permettent des rencontres, des moments de fête, de distraction. Vous pouvez compter sur notre soutien dans vos actions, dans la mesure de nos moyens, et de la mise à disposition des locaux, du matériel, du chauffage, électricité et des agents communaux. Mesdames, Messieurs les présidents d'associations, vos membres et ainsi que les bénévoles, soyez remerciés pour tout le travail effectué pour le bien vivre à Lexy.

Je voudrais mettre également en avant nos industriels, commerçants, artisans, professions libérales, services de proximité au sens large qui maintiennent dans notre ville une activité commerciale, industrielle, médicale permettant à notre population de bénéficier

de leur services dont chacun peut avoir besoin un jour. Sans oublier notre gendarmerie et nos pompiers.

Apre ce discours (je pense qu'il n'a pas été trop long), je vais dans quelques instants passer la parole à notre Maire « Gérard Allieri ».

Je vous remercie de votre attention et VIVE LEXY.

Christian BASSOPremier Adjoint



Grand Frais

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE Gérard Allieri

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Dans la continuité du propos de Christian BASSO que je fais mien une nouvelle fois, permettez-moi de souligner tout d'abord une nouvelle exception lexéenne.

Et oui, LEXY ne fait jamais comme les autres, non pas par désir de faire différemment mais par simple constat tout simplement : voilà 31 ans, fait unique parmi les élus des communes du bassin voire du bassin élargi, que nous sommes ensemble avec Christian pour vos présenter nos vœux.

31 ans d'une parfaite entente, d'une réelle complicité, d'une totale loyauté, 31 ans au seul service non de nos deux personnes mais de la seule défense de notre population au titre des Intérêts Communaux.

Cette symbiose a été et est toujours la véritable courroie d'entraînement de tous les élus qui m'entourent et que je remercie ici vivement, très vivement, pour leur parfaite collaboration et leur totale adhésion à ce si beau et noble dessein de Défense des Intérêts Communaux.

Peu m'importe si cette conception de la gestion d'une commune est ringardisée par trop de mes collègues d'autres communes. Peu m'importe vraiment. Ne m'importe que l'avis des Lexéennes et Lexéens qui connaissent bien, eux, nos résultats!

Je continue à croire à mon âge en la force de la différence et non pas à la banalisation à marche forcée de nos communes dans l'intercommunalité telle qu'elle est conduite aujourd'hui.

Je continue à croire plus que jamais en la liberté de faire et de créer, en celle si belle de penser stratégie, en celle plus belle encore de pouvoir dessiner ne serait-ce qu'une part de notre avenir, en celle, tout simplement, de pouvoir être et rester un acteur de notre destin commun.

Mais véritable acteur communal aux mains libres et non spectateur impuissant dans une assemblée intercommunale si loin des défis qui sont les siens, qu'elle en est totalement aseptisée. Pour ne pas dire plus!

Depuis tant d'années, loin, très loin des petites politiques politiciennes, c'est notre liberté d'action et notre capacité de gestion qui a fait ce que LEXY est devenue aujourd'hui, à savoir l'une des communes les plus attractives du bassin dans nombre de domaines.

A quelque titre que ce soit, vous êtes tous ici ce soir des porteurs d'initiatives, des porteurs d'actions, des porteurs de projets, vous êtes tous des femmes et des hommes engagés au service direct ou indirect de cette belle collectivité lexéenne.

Vous n'êtes pas là par simple respect d'un carton d'invitation.

Vous êtes ici de plus en plus nombreux, année après année, et j'en profite pour vous en remercier, pour partager ensemble et goûter et goûter encore ne serait-ce que quelques instants à cet espace de liberté qui est encore le nôtre ici à LEXY. En pleine communion!

C'est grâce à vous, avec nous, que LEXY se construit. C'est grâce à vous, avec nous, que l'avenir devient possible. En fait, c'est sûr, vous êtes les faiseurs de notre belle commune. MERCI!!!

C'est grâce à votre appui intangible que nous avons pu compléter autant que faire se peut les services à rendre à notre population, améliorer notre cadre de vie toujours un peu plus et un peu mieux et aussi intégrer résolument notre commune dans ce 21e siècle.

Pas moins de 2,3 millions d'euros de travaux ont ainsi encore été budgétés et réalisés en 2019 pour poursuivre tous ces objectifs.

Avec, pour les plus importants d'entre eux, 500 000 euros pour la voirie dont 400 000 pour la seule rue des Acacias, entièrement reprise jusqu'à l'enfouissement des réseaux secs. C'est très rare ailleurs!

Avec aussi 150 000 euros encore injectés pour bien entretenir nos bâtiments comme par exemple la Poste qui s'est refaite une beauté ou encore, autre exemple, le beau mur en pierre de taille qui enserre le Monument aux morts, mur maçonné de main de maître par notre « expert » local. Avec encore, au titre de la première phase de l'aménagement du secteur d'habitat des Maragolles près de 1 million d'euros investis. Ce chantier a été le plus important de l'année et réalisé dans des conditions difficiles compte-tenu de l'intense trafic de la RD 618.

Je voudrais ici, très sincèrement, remercier les habitants du secteur pour leur extrême vigilance mais aussi

remercier les équipes de Frédéric ROTH, chef de secteur EUROVIA, pour avoir réussi, malgré le temps très défavorable aussi, à réduire la durée de ce gros chantier et ainsi réouvrir l'axe LONGUYON-LONGWY plus rapidement.

Ce un million d'euros de travaux s'est décomposé en deux tranches:

- l'une de 550 000 euros pour reprendre les réseaux eau potable et assainissement et aussi enfouir les réseaux secs (avec une participation de 300 000 euros sur ce montant de l'intercommunalité pour l'assainissement qu'elle gère maintenant).
- et une autre tranche de 450 000 euros portée conjointement par votre Municipalité et la société GRAND FRAIS à travers un outil PUP – un Projet Urbain Partenarial – pour lequel nous avons dû prendre l'appui d'avocats spécialistes en urbanisme. Rien n'est jamais simple.

Tout est prêt pour que cette enseigne s'implante maintenant ! L'entrée ouest des Maragolles est en fait aujourd'hui la porte d'entrée de LONGWY. D'autres phases seront à programmer ces prochaines années pour qualifier cette entrée en y intégrant nécessairement circuits piétons et cyclistes.

L'année 2019, c'est, enfin, pas moins de 650 000 euros investis dans l'eau. J'ai bien dit 650 000 euros. Avec une nouvelle baisse du prix au 1er Janvier 2019 pour le ramener à seulement 0,69 € / m³.

Ces travaux, vous les avez tous vus rue des Acacias mais aussi et surtout rue de Longwy jusqu'aux Maragolles. Malheureusement, très malheureusement, après de nombreux débats houleux à l'Assemblée Nationale et au Sénat, la loi dite NOTRE de 2015 s'applique à nous et nous perdons la gestion de ce précieux liquide au profit de l'intercommunalité depuis ce 1er janvier 2020. Et malheureusement, le Président ARIES s'est déjà engagé dans un processus de convergence des prix des 21 communes de l'agglomération après l'année électorale de 2020.

Cela veut dire quoi?

Cela veut dire en clair que les Lexéens doivent s'attendre à payer 2 fois, 2,5 fois le prix actuel sous quelques années.

Car nous sommes aujourd'hui avec Villers-la-Montagne et de très loin les deux communes les moins chères. Ce que le Président ARIES nous a fait avec l'assainissement à partir de fin 2016 en majorant

le prix de 16% et en rackettant les gens avec une nouvelle taxe de raccordement injustifiée, s'il est réélu à ce poste, il va le faire dans des proportions bien plus grandes avec l'eau.

Les élus de LEXY issus des prochaines élections municipales ne pourront pas accepter que 25 ans d'efforts pour obtenir ce 0,69 € / m³ soient ainsi remis en cause par pur dogmatisme.

Par pur autoritarisme.

Si besoin, il faudra résister. Impérativement résister! Mais quel dommage, franchement, cette façon de présider l'intercommunalité. Plutôt que de nous tirer vers le progrès avec la force présumée de 21 communes, elle nous fait régresser. C'est inacceptable. Et doit changer! LEXY, vous le savez tous, a l'âme combattante. Sa population saura se faire respecter. 2020 est là ! Déjà !

Ces six dernières années d'intense activité se sont passées à une vitesse éclair. Le stock de projets en cette fin de mandat est toujours aussi impressionnant. Compte-tenu des prochaines élections municipales, je m'interdis de trop en parler et vais juste me limiter à évoquer brièvement ceux qui seront sûrement réalisés en 2020 vu leur état d'avancement et ceux qui sont en études bien avancées.

Il y aura des projets urbains, de vie urbaine, comme la réhabilitation totale de notre clocher avec mise en lumière discrète.

Et aussi la transformation totale d'un préau de l'école Jean Macé pour améliorer les conditions de travail des enseignants et donc de nos enfants. Et encore de la voirie avec la finition du Chemin de la Vairine.

Entre autres.

Et peut-être, dès l'automne, la pose de la première pierre de l'extension / modernisation de la salle des sports. Dossier que nous avons finalement priorisé par rapport à la mairie pour satisfaire plus rapidement nos scolaires, nos collégiens et nos sportifs. La nouvelle mairie, dont le dossier technique est prêt, viendra après ; le bâtiment actuel ne va pas s'écrouler... Le dossier Maternelle qui a été retardé avec l'approche crèche ou pas devra être repris dès ce printemps.

Et les études sur la restauration du Parc Municipal, entamées en 2019, devront se terminer.

En 2020, il y aura encore des projets d'aménagement importants.

L'arrivée de GRAND FRAIS bien sûr, je n'y reviens plus. l'enseigne MR BRICOLAGE, fermeture de

malheureusement, dans le cadre d'un plan national d'arrêt de 62 magasins. Nous sommes déjà en relation très avancée avec un repreneur qui veut remodeler totalement l'emplacement.

L'arrivée encore près du Karting d'un nouveau bâtiment d'activités initié par la famille DIDRICHE. Mais aussi, le permis est accordé, la création d'un restaurant derrière la société BLONDIN et, beaucoup de Lexéens l'attendaient, la réouverture prochaine de notre boulangerie centrale.

Vous le voyez, aucun dossier n'est laissé en suspens et vos élus, ici aussi, ont aidé à leur concrétisation. Tout finit par arriver! Comme aussi et enfin la reprise du bâtiment de 4000 m² « Equipements Electriques Lorrains » par la société EUROVIA. Beau bâtiment libre depuis 2 ans. Depuis des années, nous cherchions à intégrer une société de formation à certains métiers manuels dans le paysage local.

A trop entendre certains entrepreneurs décrire ce manque. Et EUROVIA voulait transférer ses bureaux à LEXY.

En quelques réunions, le deal était acté et concrétisé aujourd'hui. EUROVIA va y installer ses bureaux d'ici fin juin et la société GO FORMATION, locataire, sera déjà à pied d'œuvre début avril.

Et nous nous occupons maintenant, conjointement, de la réaffectation des 800 m² restants. Avec de belles perspectives! Le panel des activités lexéennes ne fait que s'étendre. Et tant mieux! Je ne peux pas ici ne pas remercier comme il se doit Jean-Marc LAROSE, Directeur d'Agence EUROVIA, pour sa parfaite lecture de ce dossier sensible et pour tout son engagement auprès de sa Direction générale pour entériner l'acquisition. Faite très rapidement finalement!

Après des projets urbains et d'aménagement, 2020 devrait voir aussi et finalement l'émergence de beaux dossiers de transition énergétique sur lesquels vos élus travaillent ardemment. Trois dossiers complémentaires pour accrocher LEXY à cette impérieuse transition.

Si l'écologie est affaire d'Etat, elle est aussi et avant tout notre affaire à toutes et tous dans nos changements de comportements bien sûr mais aussi dans la multiplicité de projets comme ceux que nous voulons mettre en œuvre.

Parmi lesquels, après trois ans de démarches, la construction de la centrale hydroélectrique pour laquelle nous avons maintenant toutes les autorisations administratives. Des demandes de subvention sont en cours et, si tout va bien, les travaux pourraient commencer à l'automne en période d'étiage de la Chiers. Parmi lesquels encore notre projet de cheminement doux entre la Mairie et le centre commercial et jusqu'à LONGWY-HAUT demain si cette commune l'acceptait.

Beau projet de cheminement pour piétons et cyclistes à utiliser en lieu et place de notre chère voiture à chaque fois où cela sera possible. Moins de voiture dans l'espace urbain pour moins de pollution en CO2!

L'Etat vient de nous accorder 250 000 euros de subvention et nous en attendons d'autres de la part d'autres partenaires.

Un premier tronçon devrait être lancé à l'automne. Et, dernier projet de transition énergétique, celui de monter une station bio-gaz à proximité du rond-point des Quatre Chemins. Difficile mais passionnant.

Projet en gestation mais gestation rapide auquel nous collaborons avec une société spécialisée bretonne.

Vous le voyez, LEXY n'est pas dans le virtuel mais bien dans le concret sur cette transition si vitale. Que les élus de 2020 devront encore renforcer.

C'est bien finalement grâce à notre capacité d'anticipation et d'anticipation encore couplée à notre liberté d'action que l'ensemble de tous ces projets que je viens d'évoquer vont faire de LEXY ce qu'elle sera demain. Une Commune toujours en ébullition, en mue continue.

C'est notre liberté d'action qui nous permet de ne pas nous laisser enliser, de ne pas nous laisser engluer dans une intercommunalité certes nécessaire mais qui aujourd'hui n'avance pas, qui n'est jamais à la hauteur des aspirations des 60 000 habitants qu'elle représente. Jamais!

Qui ne joue que petit, compte ses petits sous.

Et, plus grave, ayant peur de son ombre, a peur de voir l'avenir. Dans ce contexte si particulier, oui, j'appelle de mes vœux que LEXY reste LEXY demain.

Rebelle sûrement mais si belle au premier degré et si pleine d'avenir pour ses enfants.



Dans une Europe aussi nécessaire mais qui ne représente plus que 6% de la population mondiale contre 34% dans les années cinquante, une Europe déclinante donc, j'appelle nos gouvernants à sortir de l'enlisement aussi dans lequel nous sommes pour retrouver les valeurs qui sont les nôtres et qui ont fait notre si belle histoire.

Seule une France forte pourra redonner souffle et vigueur à l'Europe. La France de la Renaissance, si créative, c'est nous, nous en sommes les héritiers. La France des Droits de l'Homme, si passionnée, c'est nous, nous en sommes les héritiers. La France de Pompidou avec une croissance industrielle très rapide, c'est nous, nous en sommes aussi les héritiers directs aujourd'hui.

Cette France ainsi construite, son histoire, ne peuvent continuer à être piétinées par les technocrates ultralibéraux de Bercy qui ont de fait le pouvoir suprême aujourd'hui.

On le voit encore avec l'orientation de la réforme actuelle des retraites qui n'est gérée que pour l'intérêt supérieur de certaines compagnies d'assurances et autres fonds de pension bien positionnés.

Il est plus que temps de remettre Bercy à sa place. Qu'à sa place! Osons croire en ce début d'année que nos gouvernants auront enfin cette attendue lucidité pour se réapproprier le noble art de la politique au seul service des Françaises et des Français.

Des Françaises et Français, dès lors, rassemblés!!

.

Osons y croire.

Pour ne jamais renoncer!

A vous toutes et tous ici présents, aux Lexéennes et Lexéens, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Vive la Commune libre de LEXY. Vive LEXY Vive la France.

> Le Maire **Gérard ALLIERI**





Vitalité et brio de notre jeunesse